



Direction Générale

Angle avenue Moulay Hassan 1^{er}
et rue Gouraud
20070 Casablanca

Casablanca, le 9 janvier 2017

Objet : Déclaration de soutien continu aux Principes du Pacte Mondial des Nations Unies

Monsieur le Secrétaire Général, honorables parties prenantes,

Lydec, filiale du Groupe SUEZ au Maroc, est un opérateur de services publics qui gère la distribution d'eau et d'électricité, la collecte des eaux usées et pluviales et l'éclairage public dans la Wilaya du Grand Casablanca (Maroc).

Consciente de la contribution de ses métiers à la performance économique mais aussi environnementale et sociale du Grand Casablanca, Lydec est engagée dans une démarche pérenne de développement durable initiée dès 1998. Cet engagement a été renforcé et structuré au cours des années et formalisé en novembre 2014 au sein de notre « Plan d'Actions Développement Durable 2020 ».

A ce titre, nous avons souhaité nous conformer aux meilleurs standards nationaux et internationaux au titre de la RSE. C'est dans ce cadre que nous avons adhéré au Pacte Mondial des Nations Unies en octobre 2015.

Dans la continuité de cet engagement, j'ai l'honneur de réitérer le soutien de Lydec envers les 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies concernant le respect des Droits de l'Homme, des normes internationales du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Dans notre première Communication annuelle sur le Progrès réalisée pour l'année 2016, nous nous sommes attachés à présenter les actions concrètes prises par notre entreprise assurant le respect des Principes du Pacte Mondial dans nos activités, ainsi que celles s'inscrivant dans le cadre des Objectifs de Développement Durable des Nations Unies et constituant ainsi une contribution concrète à leur atteinte sur notre territoire d'ancrage.

Enfin, alors que nous avons fait du dialogue avec nos parties prenantes un axe stratégique de notre démarche de responsabilité sociétale de l'entreprise, nous nous engageons à partager ces informations par tous les canaux et moyens de communication appropriés auprès des parties prenantes concernées.

Vous priant d'agréer l'expression de mon plus profond respect,

Jean-Pascal DARRIET
Directeur Général